MICRO CRECHE des Portes du Morvan

Centre Social Intercommunal des Portes du Morvan

2, Allées Adrien Silvain

58140 LORMES

03.86.22.85.47 / <u>contact@cs-lormes.fr</u>

Microcrèche: 09.82.12.48.99 / microcreche@cs-lormes.fr



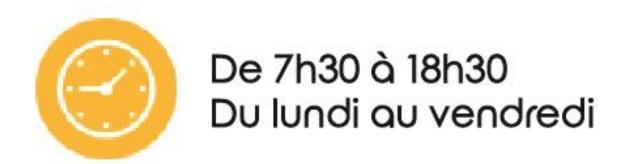
OUVERTURE LE 9 JANVIER 2023



12 enfants De 3 mois à 3 ans



Équipe diplômée



Périodes de fermeture :

3 semaines en août

2 semaines en fin d'année

Pont de l'ascension

3 jours pédagogiques répartis dans l'année



- L'accueil régulier : répond à un besoin prévisible et régulier.
 - L'enfant est accueilli de façon régulière selon un planning préétabli avec la famille et fait l'objet d'un contrat. Sa place est réservée. Son arrivée est anticipée et il aura pu bénéficier d'une période d'adaptation. La famille a complété un dossier de pré-inscription et son admission peut-être est soumise à une commission d'admission dès lors que celle-ci sera constituée.
- **L'accueil occasionnel** : répond à un besoin prévisible et irrégulier (rdv des parents, proposer une expérience collective à l'enfant,...). L'enfant est accueilli de façon ponctuelle, en fonction des places disponibles. Son arrivée est anticipée et il aura pu bénéficier d'une période d'adaptation.
- L'accueil d'urgence : répond à un besoin non prévisible et ponctuel. L'enfant est accueilli suite à un évènement soudain au sein de sa famille ou de son mode de garde principal. L'adaptation est rarement possible. L'enfant peut être accueilli « en surnombre ».



Tarif en fonction des ressources et du nombre d'enfants (PSU)



- Fourniture couches et repas
- Repas :
- à partir de 8 mois si la diversification alimentaire est bien instaurée
- Lait et biberon ainsi que premières purées et compotes seront apportés par les familles

Les repas sont livrés quotidiennement par la société Elite - Restauration basée à Joigny (89) (repas moulinés 8-18 mois / repas morceaux à partir de 18 mois)

Couches:

Une marque est proposée par la structure, si cette marque ne convenait pas à la famille, la crèche acceptera celles fournies par les parents



Tarif en fonction des ressources et du nombre d'enfants (PSU)



Tarif selon barème CAF :

Prix de l'heure = (ressources annuelles n-2/12) x Taux de participation familiale

Taux de participation familiale	
Nombre d'enfants	Taux d'effort au 1 ^{er} janvier 2024
1 enfant	0,0619%
2 enfants	0,0516%
3 enfants	0,0413%
4 enfants	0,0310%
5 enfants	0,0310%
6 enfants	0,0310%
7 enfants	0,0310%
8 enfants	0,0206%
9 enfants	0,0206%
10 enfants	0,0206%

Exemple:

La famille Milka à 2 enfants, les parents souhaitent inscrire la petite dernière, qui a 15 mois à la micro crèche en janvier 2024. Ils aimeraient connaître le prix de l'heure d'accueil.

Les revenus pris en compte pour le calcul sont les revenus déclarés pour l'année 2022 (n-2).

Leurs revenus annuels 2022 étaient de 36000€.

 $(36000/12) \times 0,0516\% = 1,55$ €/heure

LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT :

Assurer sa sécurité physique et affective

L'encourager par une pédagogie positive, bienveillante

Lui proposer des activités et animations adaptées

Respecter son rythme d'éveil, d'apprentissage et de recherche d'autonomie

Stimulation sa curiosité

- Accès à la nature et à l'environnement extérieur
 - Eveil sensoriel
 - Eveil culturel: BB lecteurs, interventions artistiques, musique,
 - Utilisation de jeux
 - ALLIANCE EDUCATIVE

```
DES VALEURS AU SEIN DE
                             ECHANGE
L'EQUIPE
                  ECOUTE
             R V D D D D
       SOLIDARITE
                    RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT
                TOLERANCE
```